

Bagnolet, le 20 janvier 2015

N ref : 2015.00086.SG/DL

**A l'attention de Mesdames, Messieurs,
Les Présidents de ligues
Et des CTS**

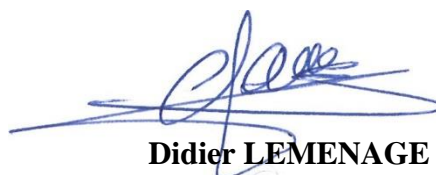
Objet : Règles de sélection au stage national de Vichy 2015

Le stage se déroulera du lundi 17 au dimanche 23 août 2015, au centre omnisport de Vichy.

Population concernée :

- Les 12 premiers minimes figurants au classement national des minimes, actualisé après la Fête des jeunes,
- 3 benjamins, dans la mesure où ils se situent dans les 50 premiers de ce même classement,
- 1 tireur par DOM (toutes armes confondues), dans le cas où la ligue n'aurait pas de sélectionné par le classement et à condition que celui-ci ait participé à la filière H2024.

Entre 15 et 18 tireurs par armes composeront donc l'effectif de ce stage.



Didier LEMENAGE
Adjoint au DTN
En charge de la Vie des Ligues
et des Zones